

SOYEZ LES BIENVENUS A CHADENAC POUR DE VRAIES VACANCES !!

Journée "type" pour les séjours célibataires

- Puy
- * 8h Possibilité d'un temps de louange à l'oratoire
 - * 8h15- 9h15 Petit déjeuner (début des stages à 9h, 9h30 ou 10h selon thème)
 - * Entre 9h et 9h30 Possibilité de rejoindre les groupes d'enfants et familles pour du chant
Le dimanche, une messe est proposée dans la paroisse ou à la cathédrale du Puy
 - * Activités libres Tennis, rando, piscine, visites, canoë, jogging ou farniente !
Ateliers jardin, cueillette de petits fruits, arrosage, bouquets,.....
 - * 12h30 Déjeuner (il y a plusieurs tables rondes réservées aux célibataires)
 - * Activités libres Tennis, rando, piscine, visites culturelles, jeux, ou farniente !
 - * 18H45 Possibilité de messe
 - * 19h30 Dîner
 - * 20h45 Possibilité de rejoindre les familles pour un temps de louange et prière dans la prairie
 - * 21h Veillées : danses, jeux, piano, chants, échanges, une grande latitude est laissée pour toutes les initiatives : tournois divers (tennis, ping-pong, pétanque....) jeux de sociétés divers.

Activités "encadrées"

- * Randonnées pédestres guidées les mardi et jeudi, un départ à 10h et un vers 12h 15 et retour vers 15h le mardi et 17h le jeudi
- * Fabrication de "pain maison" et repas « pizza » autour du four à pain le mercredi midi
- * Vendredi (ou jeudi) soir, repas "grillades" suivi d'une veillée autour d'un grand feu de camp, animée en partie par les vacanciers
- * Selon les semaines, possibilité de conférences en soirée, de rencontrer un prêtre.

Pour ceux qui sont inscrits à des stages : du lundi au vendredi

Pour la plupart des stages : de 9h (ou 10h) à midi.

Pour d'autres, possibilité de travailler aussi de 17h à 19h.

Ces horaires sont conciliables avec les autres activités encadrées telles les randonnées.